

SOMMAIRE ANNUEL DES DÉPENSES DE VOYAGES, D'ACCUEIL ET DE CONFÉRENCES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

Le Conseil canadien des normes (CCN) dirige et facilite l'élaboration et l'utilisation des normes nationales et internationales et des services d'accréditation en vue d'améliorer la compétitivité du Canada et le bien-être de sa population. Le CCN assume une multitude de fonctions visant l'efficacité et la coordination des activités de normalisation au pays. Il représente également les intérêts du Canada en matière de normalisation dans les rencontres d'élaboration de normes et les forums de participation étrangers et internationaux.

Pour améliorer la compétitivité du Canada et le bien-être de la population canadienne, il collabore notamment avec ses intervenantes et intervenants et sa clientèle à la promotion de pratiques normatives efficaces. Tout ce qu'il entreprend vise à améliorer la qualité de vie de sa population et concourt aux priorités du gouvernement fédéral.

Comme le demande la directive du Conseil du Trésor sur les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences, le présent rapport fait état de ces postes budgétaires pour l'exercice terminé le 31 mars.

Toutes les dépenses sont conformes aux lignes directrices du Conseil du Trésor, ainsi qu'aux politiques en matière de voyages et d'accueil du CCN.

(en milliers de dollars) ¹	2022	2021	Augmentation / (Diminution)
VOYAGES	26	22	4
EXPLOITATION	28	(5)	33
INTERVENANTES ET INTERVENANTS PRINCIPAUX	(3)	16	(19)
GOUVERNANCE INTERNE	(1)	7	(8)
FORMATION	3	4	(1)
AUTRES	(1)	-	(1)
ACCUEIL	22	8	14
CONFÉRENCES	39	30	9
TOTAL	87 \$	60 \$	27 \$

VOYAGES

Les activités de voyages du CCN liées à l'**exploitation** découlent des activités d'évaluation des Services d'accréditation. Bien que ces coûts constituent la majorité des dépenses de voyages, la plupart sont remboursables par les clients. La variation par rapport à l'année précédente est attribuable à la pandémie de COVID-19 et à la reprise graduelle des voyages. Les Services d'accréditation ont pu mener à bien des évaluations à distance pour contrebalancer les voyages annulés. Par conséquent, la variation par rapport à l'année précédente n'est pas considérable.

Les dépenses de voyages liées aux **intervenantes et intervenants principaux** sont les frais non remboursables engagés par les directions du CCN pour la participation aux rencontres d'établissement de normes, d'élaboration de politiques et de mobilisation des intervenantes et intervenants. La diminution par rapport à l'année précédente est attribuable à l'annulation de la majorité des voyages en raison de la pandémie de COVID-19. Le CCN a tiré parti d'outils modernisés pour collaborer à distance et répondre tant aux besoins des intervenantes et intervenants qu'à ceux liés aux travaux de normalisation.

Les dépenses de voyages liées à la **gouvernance interne** correspondent aux frais non recouvrables engagés par les directions des services internes pour représenter le CCN lors d'assemblées générales et de réunions administratives. Une bonne part de ces déplacements sert à représenter le CCN lors d'assemblées générales annuelles tenues par d'autres organisations de normalisation. La diminution par rapport à l'année précédente est attribuable à l'annulation de tous les voyages en raison de la pandémie de COVID-19. Le CCN a tiré parti d'outils modernisés pour participer à distance, et a utilisé une partie des économies dans ce secteur pour partiellement défrayer le personnel des coûts associés à l'achat d'articles de bureau et à l'aménagement d'un espace de travail à la maison.

Les dépenses de voyages liées à la **formation** correspondent aux frais de transport, d'hébergement et de séjour engagés par les intervenantes et intervenants du CCN lors des formations. La diminution par rapport à l'année précédente est attribuable à l'annulation de tous les voyages en raison de la pandémie de COVID-19. Bien que le CCN ait continué d'offrir des formations, les séances virtuelles n'ont engendré aucune dépense de voyages.

Les **autres** dépenses de voyages sont celles des équipes du Secrétariat général et des Communications, pour l'organisation des réunions trimestrielles ainsi que des événements spéciaux, comme la Journée mondiale de la normalisation et la Journée mondiale de l'accréditation. La diminution par rapport à l'année précédente est attribuable à l'annulation de tous les voyages en raison de la pandémie de COVID-19. Toutes les réunions de gouvernance ont été tenues en ligne selon les délais impartis.

ACCUEIL

Les dépenses liées à l'accueil découlent de réunions tenues avec des intervenantes et intervenants externes. Les dépenses de l'exercice sont associées aux réunions ayant eu lieu dans le cadre d'activités normales. En général, la hausse par rapport à 2021 est attribuable à une augmentation du nombre de réunions et des dépenses annuelles, mais ces dernières ne sont pas considérables, surtout par rapport aux niveaux pré-pandémiques.

CONFÉRENCES

Les dépenses pour les conférences et les réunions ont diminué puisque tous les voyages ont été annulés en raison de la pandémie de COVID-19. Les dépenses en 2022 sont attribuables à la participation à des conférences virtuelles. La variation par rapport à l'année précédente n'est pas considérable.

Note

1 - Les montants négatifs reflètent le remboursement d'activités ayant été annulées en raison de la pandémie de COVID-19.

